



RIMBACH

Près-Guebwiller



JUILLET 2025

BULLETIN 1ER SEMESTRE 2025

SOMMAIRE

Page 02	Le mot du Maire
Page 03	Le conseil municipal
Page 05	L'état civil
Page 06	Les évènements
Page 09	Les travaux
Page 10	L'environnement
Page 11	Le Chalet
Page 12	Les restaurants
Page 13	La parole aux habitants
Page 14	La parole aux jeunes
Page 15	Le SIVU des pompiers
Page 16	Informations pratiques

The logo consists of the word "merci" in a lowercase, sans-serif font. The letters are colored in a gradient: 'm' is green, 'e' is purple, 'r' is blue, 'c' is orange, and 'i' is red. The letters are slightly overlapping.

à toutes les personnes qui ont contribué à la publication de ce bulletin communal (articles, photos) ; à l'ensemble des élus pour leur engagement, leur soutien ; aux associations locales qui animent notre village ; aux bénévoles qui encadrent et animent les manifestations du village.

Rédaction et mise en page : Lucile DURAND

“

Chers Rimbachois, chères Rimbachoises,

Le temps des grandes vacances est enfin arrivé, avec une météo très changeante d'une semaine à l'autre, ce qui nous laisse parfois perplexe et un peu démunis... Restez prudents en cas de vague de chaleur. La mairie tient à la disposition des personnes âgées ou fragiles un registre sur lequel vous pouvez demander à être inscrit de manière à vous prévenir dès que le département est placé en vigilance orange par rapport aux canicules.

Nous sommes également passés en alerte sécheresse depuis le 10/07/2025, les restrictions d'usage de l'eau ont été portées à connaissance sur le site internet de la commune et sont mise à jour quotidiennement sur le site national <https://vigueau.gouv.fr/>.

Vous souhaitez partir en vacances l'esprit tranquille ? Pensez à signaler votre absence auprès de la gendarmerie locale pour qu'elle organise des rondes à votre domicile.

Que s'est-il passé au cours de ce semestre?

- L'année a démarré tristement par l'annonce de la situation critique et déficitaire de la MECS Le Chalet entraînant six licenciements économiques dans le personnel général et six non-renouvellement de contrats dans le personnel éducatif. Malgré nos demandes répétées de rencontre avec le Président de la CEA et notre conseillère départementale en charge des affaires sociales - demandes appuyées et soutenues par tous les élus du Vallon du Rimbach - nous n'avons pas de réponses, pas de positionnement clair concernant l'avenir du chalet.

Une fermeture à moyen terme de la MECS aurait des répercussions considérables sur tout le territoire de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (déconstruction de la carte scolaire, perte d'emplois et donc perte de population sur le territoire, remise en cause du tissu économique local, etc.). Nous ne laissons pas tombés les employés de la MECS Le Chalet et nous pensons à l'avenir de ces enfants.

- Des travaux de réfection urgente de voirie ont été effectués par la société ALVAREM en juin, juste avant la période estivale qui attire de nombreux promeneurs et VTTistes. Des travaux de réfection plus durable sont envisagés, dans l'attente de subventionnement possible.

- L'étude du projet d'aménagement du parking à côté de la mairie est terminée, nous avons maintenant un estimatif détaillé des travaux qui s'élève à 87 985,85 € HT/105 583,02 € TTC. Nous sommes en attente d'une subvention de la CEA au titre du Fonds Communal Alsace (FCA). Le contexte politique, économique et budgétaire au niveau national a rebattu toutes les cartes des aides de l'Etat et nos projections en terme d'investissement.

- Malgré la conjoncture, une belle dynamique anime le village, il y a toujours une occasion pour se retrouver entre villageois : Carnaval, Elsàssputz, marché de Pâques, journée citoyenne, concert d'été à la MECS Le Chalet, et soirées de l'A.M.E.R, etc. D'ailleurs, l'association locale l'A.M.E.R fête ses deux ans. Elle vous donne rendez-vous chaque premier samedi du mois entre septembre et novembre. L'association 4 pour 1 sera également au rendez-vous cet été en proposant aux jeunes du Vallon pas moins de 25 activités sportives et créatives.

Nous essayons toujours d'être présents et disponibles pour les jeunes du village : Sacha, 16 ans est venue en stage en janvier 2025 pour découvrir le secrétariat de mairie et Maëna, 16 ans effectue un job d'été pendant le mois de juillet pour poursuivre la mission de numérisation et de classement des archives de la mairie.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitent de passer un bel été. Bonnes vacances à toutes et à tous.

”

ALAIN FURSTENBERGER

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 FEVRIER 2025

Validation du compte administratif 2024

Le compte administratif de l'exercice 2024 de la commune se solde pour les deux sections aux montants suivants :

Section de fonctionnement

Dépenses	250 489,74 €
Recettes	254 686,53 €
Résultat de clôture	4 378,79 €

Section d'investissement

Dépenses	41 248,62 €
Recettes	54 680,10 €
Résultat de clôture	13 431,48 €

Orientations budgétaires 2025

Le Maire soumet les orientations budgétaires suivantes :

- Etude sur l'aménagement d'une sortie du parking mairie
- Acquisition d'un nouveau véhicule communal (camionnette/ pick-up avec plateau)
- Changement du poteau d'éclairage public à l'entrée du village
- Participation au projet d'extension du périscolaire à Wuenheim
- Réfection de la façade du dépôt communal
- Travaux d'aménagement de la voirie dans l'impasse ancienne maison de retraite
- Mise en accessibilité des bâtiments publics

SÉANCE DU 25 MARS 2025

Budget primitif exercice 2025

Le budget primitif 2025 équilibré en dépenses et recettes, s'établit ainsi:

-Section de fonctionnement	272 509,04 €
-Section d'investissement	153 294,77 €

Des détails précis sont fournis aux membres présents sur l'ensemble des prévisions budgétaires. Pour la section de fonctionnement, le gros des dépenses est lié aux travaux forestiers (52 350 €), la participation de la commune au SIVOS scolaire (25 000 €) et le personnel (67 395 €). La partie recettes comprend quant à elle l'excédent de fonctionnement reporté (53 809,04 €), les produits des services et domaines (57 250 €) les impôts et taxes (66 350 €) et les dotations de l'Etat (83 100 €).

En ce qui concerne la partie investissement, sont inscrits, le remboursement d'emprunt (12 453,18 €), des frais d'étude (19 500€), des projets de travaux sur la voirie, les bâtiments publics et du matériel (121 341,59 €). La partie recettes comprend quant à elle l'excédent d'investissement reporté (92 095,45 €), les excédents capitalisés (12 666,09 €), les subventions auprès d'organismes divers (33 000 €) et le FCTVA (2508€).

Taux des trois taxes exercice 2025

Rappel des taux en vigueur pour l'année 2024 :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 24,35 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 55,53 %
- taxe d'habitation : 6,97 %

Le taux de la taxe d'habitation ne concerne plus que les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS).

Les bases d'impositions de l'Etat ont augmenté en tenant compte de l'inflation (+1,7%).

Au vu du contexte, il est proposé une augmentation de 1% des trois taxes, ce qui permettrait à la commune de rentrer un produit supplémentaire d'environ 500 €.

Le Conseil municipal,

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 24,59 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 56,08 %
- taxe d'habitation : 7,04 %

Les comptes rendus des séances du Conseil Municipal sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune www.rimbach.fr. N'hésitez pas à contacter le secrétariat (03 89 76 89 72, mairie@rimbach.fr).

ANNIVERSAIRES

M. FLORENTZ Arthur Albert, né le 5 janvier 1942

Mme TYRLIK Violette Denise, née ROHFRITSCH le 9 février 1936

M. MOESSNER Gilbert Ewald, né le 21 février 1944

Mme GERUM Paulette, née RISACHER le 6 juillet 1937

M.GERUM Raymond Fernand, né le 10 juillet 1945

M.MOESSNER Pierre, né le 28 aout 1945

Mme BUSSINGER Marlène, née le 12 aout 1950



DOYENNE ET DOYEN DU VILLAGE

Mme TYRLIK Violette Denise (89 ans)

M. BUCHER Daniel (84 ans)

NOUVEAUX HABITANTS

M. DUVAL Julien, Mme BLANCHARD Mélanie et leurs deux enfants, Héloïse et Lilas, 41 rue principale.

YOGA DU RIRE

Madame Catherine RISACHER a proposé une séance de découverte du yoga du rire le vendredi 17 janvier à la salle des fêtes communale. Douze habitants sont venus piqués par la curiosité... S'ils étaient un brin timides au début de la séance, ils se sont vite pris à l'exercice.



CARNAVAL

La commune de Rimbach-Près-Guebwiller, en partenariat avec la Maison d'enfants Le Chalet, a participé à la cavalcade de Soultz qui a eu lieu le dimanche 30 mars 2025. Les supers-héros de Rimbach ont déambulé joyeusement et ont passé un bon après-midi.



OPÉRATION ELSÀSS OSCHTERPUTZ 2025

Afin de relever ensemble le défi d'une Alsace sans déchets, la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) organise chaque année un grand nettoyage de printemps à l'alsacienne dénommé Elsàss Oschterputz. La CEA a mis à disposition de la commune du matériel et des supports de communication (gants à usage unique, sacs poubelles de 100 litres, affiches et un guide pratique d'organisation des ramassages locaux). Des habitants motivés se sont retrouvés le samedi 5 avril pour participer à ce dispositif citoyen et écologique. Par petits groupes, ils ont arpентé le village et ses abords pour le débarrasser de ses déchets. Merci à tous les participants!



MARCHÉ DE PÂQUES

Le conseil de fabrique de l'église de L'Epiphanie a organisé un marché de Pâques le 5 avril 2025.

Les rimbachois étaient au rendez-vous pour acheter des décorations de Pâques, couronnes et nids confectionnés par les enfants et adultes volontaires du village.



JOURNÉE CITOYENNE

La journée citoyenne du village s'est déroulée le samedi 24 mai 2025 de 8h30 à 12h00. Une trentaine de personnes (des rimbachois et deux enfants de la MECS Le Chalet) ont répondu à l'appel. Au programme de la matinée : nettoyage de l'église, de l'aire de jeux et des fontaines, etc. La matinée s'est terminée par un barbecue convivial sur le parvis de la salle des fêtes. Nous remercions chaleureusement tous les participants ainsi que la ferme auberge du Dieffenbach qui chaque année offre les denrées pour le barbecue.





LA CHORALE CANTICA À RIMBACH

CANTICA est une chorale profane à trois voix mixtes forte d'une trentaine de membres basée à Raedersheim. CANTICA suit le rythme du calendrier scolaire, la rentrée en septembre et les vacances pendant l'été. Deux périodes se succèdent : un temps d'apprentissage et un temps pour se produire. Cette année, ils nous ont fait l'honneur de venir se produire à l'église de l'Epiphanie de Rimbach le samedi 28 juin. L'acoustique de notre église était parfaite.

Le concert se compose toujours de deux parties que tout oppose : tout d'abord un répertoire très classique de compositeurs dont les œuvres vous seront plus ou moins familières, entre autres (C. Monteverdi, Antonio Vivaldi, etc.) et après la pause, une petite remontée dans le temps avec des airs plus connus, d'un passé récent, des airs qui trottent encore dans vos têtes (Jean Ferrat, Enrico Macias, Gilbert Bécaud, etc.). Vivement le prochain concert!



LES TRAVAUX



TRAVAUX DE VOIRIE ROUTE DE LA GLASHUTTE

La société ALVAREM basée à MULHOUSE est intervenue le lundi 23 juin pour la réfection des nids de poule le long de la route de la Glashütte. Elle utilise un procédé routier constitué de matériaux 100% recyclés - les Granulats d' Enrobés Recyclés (G.E.R)- réalisé en place par couches répandues successivement et fixées sur le support par l'intermédiaire d'un liant bitumineux. Ce procédé a l'avantage d'être moins coûteux qu'une solution classique d'enrobés. Il s'agissait de travaux d'entretien urgents avant la saison estivale.

MISSION ARRACHAGE DE LA BALSAMINE

Le mercredi 16 juillet, un petit groupe (Thierry, Nicolas, Dany, Pascale, Lucile, Olivier, Maëna, Amélie et Anaïs) s'est formé en urgence pour procéder à l'arrachage de la balsamine de l'Himalaya avant sa floraison imminente. Classée comme espèce exotique envahissante, elle prolifère en colonie dense sur des sols humides et légèrement ombragés - notamment près des ronces...



TRAVAUX SUR LA FONTAINE DE L'EBENECK

Lors de la journée citoyenne, David CANDIDO, Daniel HILTENBRAND et Jean SCHWARTZ ont oeuvré à la restauration d'une fontaine au chemin de l'Ebeneck. Nous n'avons pas d'informations historiques sur cette ouvrage excepté sa date d'édition : 1916. Qui l'a édifié? Les allemands? Les français? pour quels usages ? le bétail, les soldats, etc? Le mystère reste entier.





LES MIELODIES D'AXELLE SONT AU JUDENHUT

En accord avec la commune et sur conseil de l' ONF pour le choix de l' implantation, des ruches ont été installées par Axelle, bénévole au Chalet et apicultrice. L' objectif, en plus d' avoir du miel, sera de faire des ateliers de sensibilisation sur les abeilles avec les enfants de la MECS Le Chalet mais aussi d' offrir aux seniors du village du miel pour Noël. Souhaitons lui pleine réussite dans ce beau projet pédagogique!

ALERTE SECHERESSE - RESTRICTIONS D'EAU

Suite à la parution de l'arrêté préfectoral du 10/07/2025 mettant la zone « bassin Doller amont, Fecht, Weiss, Lauch » en alerte sécheresse, voici les restrictions d'eau qui s'appliquent jusqu'au 1er novembre 2025.

- Arrosage des pelouses, espaces verts et massifs fleuris en pleine terre ou en contenant divers (pots, bacs, jardinières) interdit de 10h à 18h
- Arrosage des jardins potagers interdit de 10h à 18h – arrosage uniquement à l'arrosoir ou par goutte à goutte
- Lavage des véhicules interdit sauf dans les stations professionnelles
- vidange et remplissage des piscines et spas privés de plus de 1 m³ interdits
- arrêt des fontaines publiques et privées en circuit ouvert (si cela est techniquement possible)
- Nettoyage des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées interdit sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 28/12/2023 CONCERNANT L'USAGE DU FEU EN FORÊT

Du 15 mars au 30 septembre, il est interdit dans les bois, forêts et à moins de 200m de ceux-ci :

- D'allumer un feu ou de jeter tout objet en feu
- De fumer même sur les voies publiques
- De faire usage de ballons lumineux, lanternes volantes
- D'allumer des feux dits « festifs » ou feux de camps (sauf dérogation du Maire et avis du SDIS)
- De faire usage des barbecues, places à feux aménagés devant les abris/chalets de randonnée. Les places à feux dans notre forêt seront enlevées par le service technique de la commune.

Du 1er octobre au 14 mars, il est autorisé :

- De faire usage des réchauds portatifs à gaz uniquement à l'intérieur des abris de randonnée
- Brûlage des résidus de taille et de coupes de bois, écoubage de 8h à 16h

ATTENTION - la commune de Rimbach-Près-Guebwiller autorise par arrêté municipal les feux maîtrisés de déchets verts chez les particuliers (bois sec, résidus de branchage) du 1er octobre au 14 mars de 8h à 16h.

Merci de continuer à avertir la mairie en amont.

LE CHALET

LA KERMESSE DU 7 JUIN 2025

C'est la fête au Chalet !

Comme chaque année, la MECS a organisé sa traditionnelle kermesse, une véritable occasion de se retrouver en famille dans une ambiance conviviale. Au programme de cette journée festive sur le thème des supers-héros : jeux de kermesse, tombolas, stand de maquillage, tartes flambées, gaufres et crêpes.

Rendez-vous est déjà fixé pour l'année prochaine !



L'AO - AIGLE D'OR



L'hôtel-restaurant L'AO - L'Aigle d'Or tenu par la famille MARCK depuis 1927, se transmet de génération en génération. Depuis 2018, à la suite de ses parents, Muriel supervise la salle, tandis que son mari Thibaut opère en cuisine. Cette osmose familiale, si chère au couple, génère une belle synergie qui accorde aux clients de bons moments d'évasion et de ressourcement. Sur la nouvelle terrasse, profitez d'un moment de convivialité avec vue sur le parc, que ce soit pour pour une courte pause, une occasion en famille, ou en amoureux...

PIZZAMORE



Le 3 août prochain cela va faire 5 ans que la pizzeria est ouverte à Rimbach. Le chef vous propose pizzas, pâtes, plats italiens, salades, et desserts, le tout fait maison.

Vous pouvez consulter toutes les informations sur leur page Facebook.

La terrasse vous attend pour les beaux jours.

Fermeture estivale du 19/07 au 30/07.



LA PAROLE AUX HABITANTS

L' AMICALE DES PÊCHEURS

Les pêcheurs du RIMBACH, au nombre de 13 dont 3 jeunes, ont la chance de pratiquer leur loisir dans un cadre idyllique. En aval du parcours, une pêche plus urbaine, côté route, plus propice aux jeunes pêcheurs, puis un passage à travers le village, cuissardes obligatoires. En amont, nous nous engageons, au fil du ruisseau vers une pratique de la pêche de plus en plus en milieu champêtre.

De part et d'autre du cours d'eau, une forêt dense, qui nous propose un paysage exceptionnel, sauvage. Avec un peu de chance, on dérangera un chevreuil, un sanglier. Le pêcheur appréciera la beauté du site; un moment apaisant.

Les conditions climatiques de cette année, notamment le manque de précipitations, pénalisent notre loisir. Malgré tout, un nettoyage des berges, dû à l'envahissement de la végétation est régulièrement souhaitable; effectué une première fois lors de la journée Osterputz. En attendant des prises nombreuses de truites de souche, n'oublions pas de préserver notre parcours de pêche, en ramassant régulièrement les déchets s'y trouvant.

Président : GULLY Nicolas

Secrétaire et trésorier : HILTENBRAND Daniel

NATURELLEMENT SOI À RIMBACH

Professeur de yoga depuis 15 ans et praticienne en massage corporelle depuis 8 ans, Mélanie BLANCHARD s'est installée à Rimbach en février 2025. Dans l'ancienne ferme de Monsieur Patrick GREMMINGER, Mélanie propose des séjours d' accompagnement au mieux-être, intégrant le yoga de pleine conscience, les massages, la psychologie corporelle et la nature. La pratique de yoga, que l'on retrouve aussi dans des cours hebdomadaires à Jungholtz, ne demande aucune souplesse ni recherche de performance. C'est la conscience de chaque instant et le respect de Soi qui est favorisé dans l'objectif de libérer les tensions, développer le calme intérieur et faire le point sur Soi.

Vous pouvez découvrir ses massages sur rendez-vous et/ou participer à l'un de ses ateliers ponctuels de yoga qu'elle propose à Rimbach. Le prochain aura lieu le samedi 23 août dans la salle communale, il sera axé sur le thème "yoga & fascias".




Naturellement Soi


Se découvrir par une approche globale,
intégrant les dimensions corporelle,
psychique et spirituelle.

**YOGA - MASSAGE - SÉJOURS
- PSYCHOLOGIE CORPORELLE**

06 76 41 49 47 - www.naturellement-soi.fr





Le secrétariat de la mairie accueille du 01/07 au 31/07, Maëna, 16 ans, en job d'été. Ses principales missions : numérisation, classement, archivage.

LA MAISON DES ADOLESCENTS : UNE ANTENNE À GUEBWILLER

L'antenne guebwilloise de la Maison des adolescents du Haut-Rhin a ouvert ses portes depuis le 30 avril dans le pôle médical de la rue Deck. Les ados qui souffrent de mal-être, mais aussi leurs parents, peuvent y trouver aide et écoute **le mercredi, gratuitement et uniquement sur rendez-vous**.

Toutes les questions liées au mal-être adolescent sont abordées : anxiété, idées noires, difficultés relationnelles ou familiales, chagrin d'amour, addictions, deuil, problématiques scolaires comme le harcèlement... Elle s'adresse aux jeunes de 12 ans à 25 ans!

La recette du moment

CHAKCHOUKA



Ingrédients

2 poivrons rouges + 1 poivron jaune + 2 tomates + 3 gousses d'ail + 1 c. à soupe de sucre + 3 c. à soupe de concentré de tomates + 3 œufs + 1 c. à soupe de paprika + 1 c. à soupe de cumin en poudre + 1/2 botte de coriandre + Huile d'olive + Sel, poivre

Coupez les poivrons en deux, égrainez-les, enlevez la queue et passez-les au four avec un filet d'huile d'olive 30 minutes à 200 °C. Une fois refroidis, enlevez la peau et émincez la chair.

Emincez les tomates et faites-les revenir dans un filet d'huile d'olive dans une poêle bien chaude avec les épices, le sucre, l'ail émincé et le concentré de tomates.

Ajoutez les poivrons émincés et 1 verre d'eau puis laissez compoter le tout 30 minutes à feu doux, en remuant. Emincez la coriandre et réservez-la. Au dernier moment, cassez les œufs en faisant des petites cavités au milieu des légumes, puis recouvrez 3 minutes, parsemez de coriandre et dégustez avec un bon pain frais.

LE SIVU DES POMPIERS

SENSIBILISATION AUX ÉCOLIERS DE JUNGHOLTZ

Les pompiers du Vallon de Rimbach sont intervenus à l'école de Jungholtz le vendredi 27 juin de 9h à 11h30.

Après avoir pratiqué un exercice d'évacuation incendie « grandeur nature », ils ont mis en place des ateliers afin de présenter leur métier et initier les élèves aux gestes qui sauvent (donner l'alerte pour les plus jeunes jusqu'à la pratique de quelques gestes pour les plus âgés).



DÉFILÉ DU 14 JUILLET 2025 À SOULTZ

Les JSP (jeunes sapeurs-pompiers) du Vallon du Rimbach et le véhicule Dacia Duster du SIVU du Vallon du Rimbach ont participé au défilé du 14 juillet.

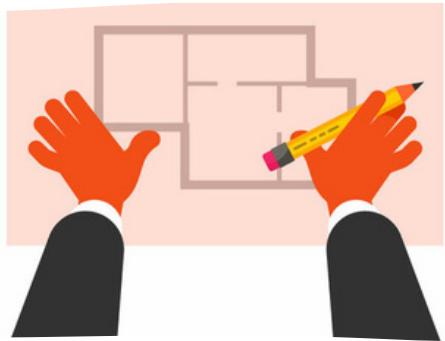


INFORMATIONS PRATIQUES

VOUS AVEZ UN PROJET DE TRAVAUX SUR VOTRE MAISON ?

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction (pose d'une pompe à chaleur, pose de panneaux photovoltaïques, création ou agrandissement de nouvelles ouvertures type fenêtre, baie vitrée etc.), d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation en mairie.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire. Pour tout renseignement, merci de contacter le secrétariat de la mairie au 03 89 76 89 72.



NOUVELLES PERMANENCES DE L'ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV'

Le Conseiller France Rénov du PETR du Pays Rhin Vignoble Grand Ballon est désormais disponible sur RDV :

À la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller - 1 rue des Malgré-Nous 68500 Guebwiller
Chaque lundi et mardi matin

À la Mairie de SOULTZ – Place de la République 68360 Soultz
Chaque 2ème et 4ème mercredi matin

À la Mairie de SOULTZMATT – Place du Général-de-Gaulle 68570 Soultzmatt
Chaque 3ème lundi après-midi

Vous êtes propriétaire, locataire, ou en copropriété ? Vous avez des questions ou un projet de rénovation énergétique, d'adaptation de votre logement au vieillissement/au handicap, des travaux de sortie d'insalubrité ? Contactez l'Espace Conseil France Rénov pour :

- 👉 Des conseils personnalisés
- 👉 Tout savoir sur les aides financières
- 👉 Vous orienter vers le réseau des partenaires (ADIL68 et CAUE Alsace)
- 👉 Avoir un accompagnement complet et adapté, selon votre situation, votre projet et votre niveau de revenu

France Rénov est le service public de la rénovation de l'habitat, mis en place par la Collectivité européenne d'Alsace et le PETR du Pays Rhin Vignoble Grand Ballon et cofinancé par l'ANAH et la Région Grand Est.

Réservations obligatoires au : 03 89 62 71 06 ou par mail : renovation@rvgb.fr

Retrouver toutes les infos et animations à venir sur : www.rhin-vignoble-grandballon.fr

TRANSPORT COMCOM BUS

Comment ça marche ? <ul style="list-style-type: none">- S'inscrire auprès du service transport de la Communauté de Communes de la région de Guebwiller par le biais du formulaire d'inscription (disponible au siège ou sur son site internet), à retourner <u>complété</u> par email ou par courrier.- réserver son transport par téléphone au 03 89 62 56 10 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h.- se présenter au point de rendez-vous au plus tard 5 minutes avant l'heure convenue. Le <u>com-com</u> bus vient vous chercher	Pour qui ? <ul style="list-style-type: none">- personnes à partir de 70 ans- personnes à mobilité réduite, permanente ou temporaire- personnes sans permis de conduire se rendant à leur travail- demandeurs d'emploi se rendant à un entretien d'embauche- enfants de 10 à 18 ans pratiquant une activité extra-scolaire le mercredi après-midi
Le Com-com bus fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h (sauf les jours fériés).	Combien ça coûte ? <ul style="list-style-type: none">- Ticket unitaire : 4 € (le trajet)- Carnet de 10 tickets : 35 €- Gratuit pour les personnes accompagnant des personnes en situation de handicap

NUMÉROS UTILES

SAMU 15

POLICE 17

POMPIERS 18

URGENCE PORTABLE 112

GENDARMERIE SOULTZ : 03 89 76 92 01

BRIGADE VERTE : 03 89 74 84 04

SOUS-PREFECTURE : 03 89 29 20 00

HOPITAL CIVIL DE GUEBWILLER : 03 89 74 78 00

URGENCE ENEDIS : 09 72 67 50 68

Siège de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller :

1, rue des Malgré-Nous BP 80114 68500 GUEBWILLER

Tel : 03 89 62 12 34, infos@cc-guebwiller.fr

Service Environnement :

13, rue de l' Electricité 68500 GUEBWILLER

Tel : 03 89 28 59 90, environnement@cc-guebwiller.fr,

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 14h-17h30 et vendredi : 8h30-12h

Gestion de l'eau, service urgence : 03 68 33 22 57, joignable 7j/7- 24h/24h





En famille ou entre amis, à pied ou à vélo, venez découvrir les sommets emblématiques du massif, déguster une tarte à la myrtille avec vue panoramique et parcourir les sentiers mythiques !

Tous les jours du 1er juillet au 31 août et tous les week-ends de juin (à partir du samedi 31 mai) et septembre.

Circulant sur les crêtes vosgiennes depuis 2001, la Navette des Crêtes reprend du service pour un été sobre en carbone. Ecologique, économique et avantageuse, la Navette des Crêtes sillonnera le massif vosgien des plaines aux sommets tous les jours du 1er juillet au 31 août 2025 et jouera les prolongations tous les week-ends de juin à septembre. Découvrir la grande crête des Vosges et ses vallées, sans participer à l'encombrement causé par les véhicules individuels, tel est le pari de la formule renouvelée mise en place l'an passé.

Moins de voiture pour plus de sérénité!

On claque la porte de sa maison et l'aventure commence ! Il suffit de troquer sa voiture contre une paire de baskets et de sauter dans la navette des crêtes pour une expérience au vert.

Le dispositif 2025 est composé de 8 lignes régulières reliant les vallées à la crête, ainsi que de la navette sommitale, littéralement la « Navette des Crêtes ».

- Ligne 68R090 : Colmar – Le Bonhomme – Lac Blanc
- Ligne 68R091 : Thann – Vallée de la Thur – Markstein
- Ligne 68R092 : Thann – Grand Ballon
- Ligne 68R093 : Mulhouse – Guebwiller – Markstein
- Ligne 88R013 : Gérardmer – Col de la Schlucht – Munster
- Ligne 88R003 : Remiremont – La Bresse – Col de la Schlucht
- Ligne 88R017 : Saint-Dié-des-Vosges – Gérardmer
- Ligne 88R029 : Epinal Gérardmer
- Ligne 68R095 (navette sommitale/Navette des Crêtes) : Grand Ballon – Lac Blanc

La ligne ferroviaire TER Colmar-Metzeral permet également de rejoindre la gare la plus proche de la crête d'où les bons marcheurs peuvent par exemple rejoindre le Hohneck.

Et toujours en 2025

- La navette sommitale prend les couleurs du massif des Vosges et devient une véritable ambassadrice, facilement identifiable, circulant du nord au sud de la route des Crêtes.
- Une navette repasse par La Bresse via la ligne 3 Remiremont > Col de la Schlucht.

Tarifs 2025

- Ticket unitaire plein tarif : 4€
- Ticket unitaire tarif réduit : 2 €, sur présentation de la carte Fluo ou de la carte Solidaire
- Pass journée groupe / famille : 10 € (groupe de 2 à 5 personnes)
- Gratuit pour les moins de 4 ans
- Libre-circulation pour les élèves inscrits au transport scolaire et munis d'une carte Fluo

Les abonnés mensuels TER Fluo 68 accèdent à l'ensemble du réseau des autocars Fluo et à la Navette des Crêtes pour 1€ de plus ! Par ailleurs, les voyageurs venant en train peuvent monter dans la navette sans surcoût sur présentation d'un billet TER daté du jour !

Billetterie en ligne www.navetedescretes.com (mais cela reste possible à bord des autocars).

Infos pratiques

- Les vélos sont autorisés à bord du car dans la limite des places disponibles. Les vélos à assistance électrique ne sont pas autorisés.
- La réservation est obligatoire avant 16h la veille de votre trajet :
 - Navette des Crêtes (68R095) et ligne 68R090 : LK Kunegel – 03 89 24 65 65
 - Lignes 68R091 – 68R092 – 68R093 : LK Sodag – 03 89 24 65 59
 - Lignes 88R003 – 88R013 – 88R017 – 88R029 : Transdev – 03 29 38 63 70
- Nos amis les chiens sont acceptés à bord à condition d'être muselés, sous réserve de la fréquentation du car et de l'avis du conducteur. Les petits animaux doivent pouvoir être pris sur les genoux de leur propriétaire. Les chiens-guide d'aveugles peuvent évidemment voyager sans conditions.



La Communauté de Communes de la Région de Guebwiller finance vos covoiturages quotidiens 💰

*Plus de détails sur blablacardaily.com



On le sait, la voiture reste indispensable sur notre territoire. Néanmoins, réduire la place de la voiture individuelle dans les déplacements du quotidien représente un défi pour la transition écologique. En s'associant à l'application BlaBlaCar Daily et en finançant les trajets réalisés, la communauté de communes encourage le covoiturage et vous facilite les trajets avec une seule application !

Vous utilisez votre voiture pour aller au travail ? Vous souhaitez réduire votre facture de carburant ? Vous aimeriez être utile à d'autres ou laisser parfois votre voiture au garage ? Essayez Klaxit !

Comment ça fonctionne ?

- Téléchargez l'application BlaBlaCar Daily

L'application est téléchargeable depuis votre smartphone sur l'App Store ou Google Play Store, ou directement depuis blablacardaily.com

- Inscrivez-vous et renseignez votre profil

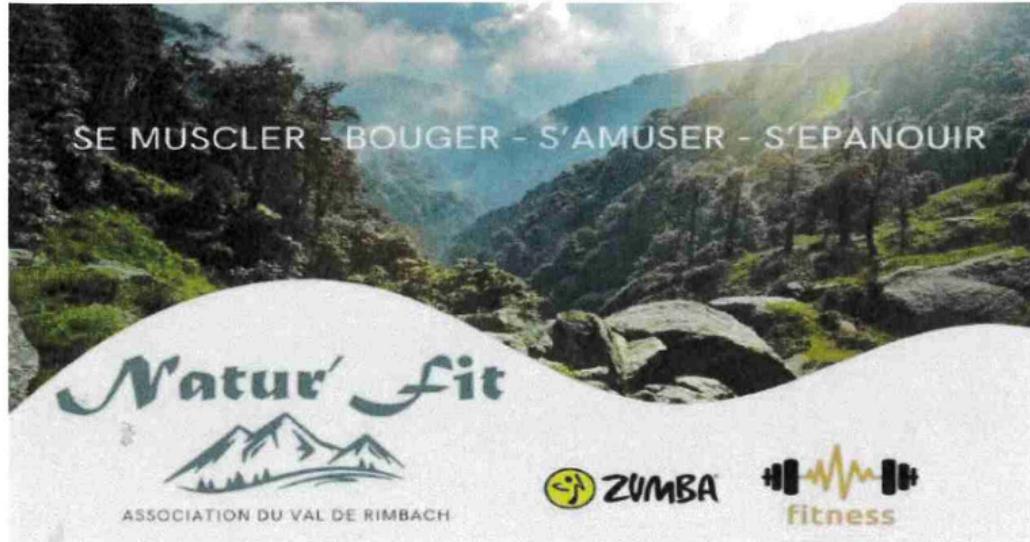
- Enregistrez votre trajet quotidien (lieu de départ et lieu d'arrivée) et indiquez vos horaires. BlaBlaCar Daily vous trouve des covoitureurs sur vos trajets du quotidien. Vous pouvez également covoiturer avec votre entourage grâce à l'option « Je connais mon covoitureur ».

- Covoiturez !

• Conducteurs : vous recevez entre 2 € et 3 € par trajet et par passager.

• Passagers : chaque trajet vous coûte 0,50 € quel que soit le nombre de kilomètre. BlaBlaCar Daily vous trouve des covoitureurs sur vos trajets quotidiens. Sans réservation, covoiturez avec votre entourage grâce à l'option « je connais mon covoitureur ».





**Reprise des cours le mardi 09 septembre 2025
Reprise des marches le samedi 20 septembre 2025**

COURS DE ZUMBA ADULTES

(avec Nathalie)

Mardi : 20h00 – 21h00
A partir de 14 ans

COURS DE FITNESS ADULTES

(avec Carine)

Mercredi : 20h00 – 21h00

COURS DE DANSE KIDS

(avec Nathalie)

Mardi : 17h45 – 18h30
De 6 à 13 ans inclus

**SORTIES MARCHES DANS LE VALLON
ET DECOUVERTE DE LA REGION**

(avec Sandra et Laurence)

Le 1^{er} samedi de chaque mois

INFOS PRATIQUES

Les cours en salle ont lieu à la salle des fêtes de Rimbach

Contact : naturfit68@gmail.com

Inscription : <https://www.payasso.fr/natur-fit68/inscription>

COTISATIONS 2025/2026

Cours de Zumba + fitness + Marche : 100.00 €

Cours de danse kids : 70.00 € l'année

Marche uniquement : 40.00 € l'année



REJOIGNEZ-NOUS SUR

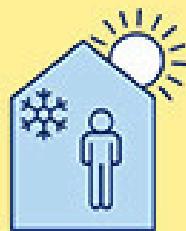
NOTRE PAGE FACEBOOK !

@NATUR'FIT



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



Évitez
l'alcool



Mangez en
quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres
le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous
le corps



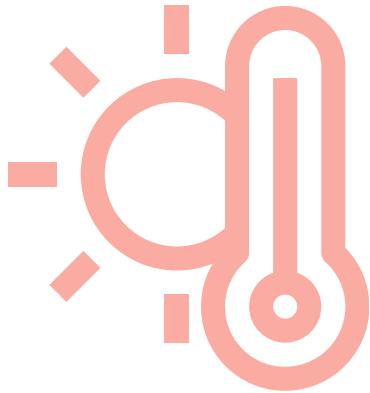
Donnez et prenez des
nouvelles de vos proches



Préférez des activités
sans efforts

EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule



Mise en place d'un registre nominatif dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence destiné à la protection des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels

Les conséquences dramatiques de la canicule de l'été 2003 ont conduit les pouvoirs publics à adopter la loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

L'article 1er de la loi institue dans chaque département, un plan d'Alerte et d'Urgence, destiné à améliorer la prévention de situations exceptionnelles (canicule, grands froids, tempêtes...). Cette loi confie aux maires la mission de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées vivant à domicile qui en font la demande.

Dans cet objectif, un registre nominatif et confidentiel est ouvert en mairie de notre commune, afin d'établir une liste de personnes concernées pour permettre une surveillance et une intervention rapide des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'Alerte et d'Urgence. La mise à jour du registre se fait par l'enregistrement des nouvelles demandes d'inscription ou de retrait de la liste.

La demande d'inscription, à retourner en mairie, est facultative et résulte d'une démarche volontaire de la part de l'intéressé. Elle est réalisée au moyen d'un questionnaire à remplir par la personne elle-même ou un proche (mandaté par l'intéressé). Une fois renseignée, la demande devra être retournée en mairie. En ce qui concerne les renseignements, les personnes certifient elles-mêmes de leur état ; aucune pièce justificative n'est demandée.

Le Maire accuse réception de la demande dans un délai de 8 jours. L'accusé de réception, qui est adressé à la personne inscrite ou à son représentant légal, vaut confirmation de l'inscription sur la liste. La radiation peut être opérée à tout moment sur simple demande. Le Maire est tenu de garantir la confidentialité des données recueillies. La responsabilité de la mise en œuvre du plan d'Alerte et d'Urgence incombe au Préfet.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression des données personnelles vous concernant.

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION
SUR LE REGISTRE PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE**

Nom/Prénom :



Je demande à figurer sur le registre municipal afin d'être contacté en cas de déclenchement par la Préfecture du plan d'Alerte et d'Urgence.

A....., le.....

Signature(s) :

Coordonnées de la personne intervenant régulièrement à domicile (nom, adresse, téléphone) et à quel titre :

- Aide à domicile :
- Aide soignante :
- Infirmière :
- Médecin :
- Assistante sociale :
- Autre (précisez) :

Nom, adresse, téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence :

Membre de la famille.....

Voisin

Ami

Autre

Nom et qualité de la tierce personne qui a effectué la demande (représentant légal, parent, voisin, médecin traitant, service) :

.....

.....

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre la mairie (03 89 76 89 72).

Bonnes vacances



Fermeture de la mairie du mercredi 6 août au mercredi 20 août inclus.